**La ville, la province et le roi.**

**Les entrées provençales de Louis XIII à l’automne 1622**

Sous Louis XIII, l’entrée solennelle est inséparable de l’œuvre de pacification du royaume. Pour ramener dans le devoir ses sujets révoltés et rétablir l’ordre dans le territoire, le monarque guerroie pendant plus de vingt ans à la tête de ses armées, assiégeant les villes, ravageant les campagnes et massacrant à l’occasion les populations civiles[[1]](#footnote-1). Les nécessités de la guerre ouverte contre les protestants l’appellent ainsi en Guyenne en 1621, puis, l’année suivante, en Languedoc. Des sièges difficiles marquent ces deux campagnes, et notamment celui de Montauban, que le roi est contraint de lever en décembre 1621, et celui de Montpellier, à l’automne 1622. Cette fois la ville se rend et après la signature du traité de paix le 17 octobre, Louis XIII y entre en armes, à la tête de ses troupes, le 20, avant de reprendre triomphalement le chemin de la capitale.

Pour célébrer le succès des armes royales, les villes situées sur le passage du monarque organisent de magnifiques entrées où le parcours iconographique, ordonné le plus souvent autour d’un rappel du soulèvement protestant, offre à Louis XIII le spectacle de sa force et de sa puissance. Arles l’accueille ainsi le 30 octobre. Le 3 et le 10 novembre c’est au tour d’Aix-en-Provence de le recevoir et le 7 de Marseille. Le 16 novembre il fait son entrée dans Avignon, prenant ensuite la route de Montélimar et de Valence. D’autres entrées solennelles l’attendent à Grenoble, ainsi qu’à Lyon, et c’est finalement le 10 janvier 1623 qu’il regagne Paris, où il est reçu selon l’usage à la porte Saint-Jacques par les corps constitués de la ville.

Certes, l’enjeu majeur pour les villes traversées est de glorifier le roi, qui vient de réduire le Languedoc à l’obéissance, et de protester de leur propre fidélité et obéissance à sa volonté ; mais il leur importe tout autant sinon plus d’obtenir de lui le maintien de leurs privilèges, coutumes et autres franchises. Tel est et a toujours été, du reste, l’objectif premier de toute « bonne ville » offrant une entrée à son souverain. De même la ville en a toujours profité pour afficher avec orgueil sa prospérité et sa richesse, voire la grandeur de son histoire, dans une volonté d’affirmation de soi qui dépasse le simple désir de s’ériger en « lieu idéal de visite pour le roi »[[2]](#footnote-2). Or ce geste traditionnel d’auto-valorisation urbaine va devenir l’occasion, notamment à Arles, à Aix-en-Provence et à Marseille, d’une défense éloquente, soit de velléités d’autonomie, pour ne pas dire d’indépendance, soit de l’éclat de la langue et de la culture provençales, à l’heure justement où l’usage du français progresse dans le Midi, à moins que le discours de l’entrée ne serve à un règlement de compte entre villes rivales. Loin d’être un rituel ossifié, devenu simple prétexte à un déploiement du spectaculaire, les entrées provençales jouent des écarts par rapport à ce qui s’est fait avant ou à ce qui se fait ailleurs pour mieux défendre les intérêts de la ville ou de la province.

\*\*\*

**L’entrée du roi ou la « mise en réserve » de la force**

Les entrées solennelles célébrant le retour victorieux de Louis XIII à Paris à l’automne 1622 sont avant tout des entrées triomphales, où, à la différence des entrées du roi en armes dans les villes prises, qui s’articulent, elles, autour d’une exhibition de la force dans sa réalité la plus brutale, la force ne se donne plus que comme policée et surtout mise en réserve[[3]](#footnote-3). Point n’est besoin à Arles ou à Aix-en-Provence, qui ne se sont pas soulevées, de terroriser les habitants par le spectacle de la puissance militaire du roi ou de leur faire jouer le rituel de leur soumission, comme à Montpellier, où

[l]e peuple cri[oit] de tous costez, Vive le Roy et Misericorde, avec beaucoup de tesmoignage de repentance de son obstination, plus que l’on n’eust pas pensé[[4]](#footnote-4).

Ici, la ville est tranquille et en y faisant son entrée le monarque vise plus à l’honorer[[5]](#footnote-5), à « séduire » ses habitants, qu’à la dominer ou à asservir son espace en y faisant défiler ses troupes en armes. En effet, non seulement la Provence n’a pas bougé durant les derniers troubles, les protestants y étant peu nombreux, elle a aussi contribué pour 80 000 écus d’or aux frais de guerre[[6]](#footnote-6).

Ceci dit, le rituel de l’entrée dans la ville n’en continue pas moins d’être mis au service d’une affirmation et d’une ostentation métaphoriques de la force du roi, dont les étapes du parcours iconographique chantent les exploits et les vertus. Ainsi l’entrée d’Arles fait-elle une large place à l’évocation de la victoire royale sur l’hérésie et la rébellion, exaltée sous les couleurs mythologiques du triomphe de Persée sur le monstre marin[[7]](#footnote-7), tandis que celle d’Aix-en-Provence s’ordonne autour d’une représentation allégorique des vertus de Louis XIII, à savoir bonté, justice, piété, puissance et clémence. D’autre part, même si le roi défile sans armes, en habits « longs & pacifiques, comme ceux qui ont plus de splendeur & d’autorité »[[8]](#footnote-8), « le fer des espees, poignards, parthisanes, picques & mosquets & de toute sorte d’armes » [[9]](#footnote-9) qu’arborent les hommes d’armes chargés d’encercler ou de quadriller l’espace urbain pour sa protection comme d’assurer le service d’ordre du cortège, en d’autres termes toute cette quincaillerie militaire qui l’entoure, est là pour rappeler sa puissance guerrière. En effet, comme l’écrit Louis Marin,

Le *propre* du guerrier, même dans la pompe de la parade [...] est de signifier ou de rappeler la violence « originaire » de la force et plus encore la menace absolue du danger de mort qui constitue la limite du discours qu’est le pouvoir. Et si le roi, notre roi, ne se déguise pas, s’il ne se masque pas d’un habit extraordinaire pour paraître extraordinaire, c’est que sa majesté n’est autre que cette troupe armée qui l’environne comme le discours des signes qui lui sont propres[[10]](#footnote-10).

Cette force qui s’avance masquée n’a aucunement perdu son potentiel de violence. Elle peut s’exercer à tout instant, à la moindre provocation, comme aussi sur le moindre soupçon.

**Vraie ou fausse soumission ?**

Toutefois le calme de la province n’est qu’apparent. Des ressentiments politiques et un vivace particularisme local font qu’en réalité la Provence reste rétive et mal domptée malgré sa pacification par le duc de Guise dans les années 1595-1596. Est-ce alors pour donner le change qu’Arles, Aix-en-Provence et Marseille protestent de leur fidélité à grand renfort d’hyperboles et de rappels de leurs services passés ? Jean Gallaup de Chasteuil affirme dans sa relation de l’entrée d’Aix, dont il a aussi été le concepteur, que grâce à la prudence et à la fidélité de son gouverneur, le duc de Guise, la Provence s’est

cent fois preservee des orages, dans lesquels presque toutes les autres Provinces se sont perduës, & qu’a l’exemple de ce Prince, elle a tousjours vescu dans l’amour & l’obeissance qu’elle doit à son Roy[[11]](#footnote-11).

Le chanoine Pierre Saxy, auteur de celle de l’entrée d’Arles, préfère, lui, insister sur l’aide passée et présente apportée par la ville à ses rois dans leur lutte contre la rébellion :

Arles servit Constance contre Constantin, & força ce rebelle à recognoistre l’Empire ; aussi pour chasser la rebellion du bas Languedoc, Arles a contribué ses forces, ses moyens, & a nourry l’armée du Roy par ses munitions de guerre, & de bouche[[12]](#footnote-12).

Quant au sieur de Cabanes, premier consul de Marseille, il exhorte les habitants à « se disposer de rendre à Sa Ma*jes*té des preuves infaillibles de la fidellité en laquelle cette ville c’est toujours devotieuse*men*t maintenue » et assure que la cité phocéenne a « toujours [eu] les fleurs de lys empreints au centre et au milieu de son cœur »[[13]](#footnote-13).

Plus encore que l’entrée elle-même, la relation officielle, commanditée par la ville[[14]](#footnote-14) et dédiée comme il se doit à Louis XIII, s’attache à mettre en relief ou du moins à expliciter ce qui, dans le parcours iconographique comme dans le rituel, peut valoir comme marque d’obéissance et de sujétion. Ainsi la présentation au monarque des clés d’or de la ville est-elle tout particulièrement soulignée, de même que sont rapportées les paroles qui l’accompagnent, comme à Arles, où M. de Boches, le premier consul, déclare

Voicy les clefs de vostre ville d’Arles, & avec elles les cœurs de vos subjects, la matiere est leur fidelité, & la forme leur obeyssance : avec l’une & l’autre ils protestent de demeurer inviolablement attachez à vos commandemens[[15]](#footnote-15).

Est soulignée également la satisfaction manifestée par le roi devant ces marques de soumission des habitants. Louis XIII aurait ainsi déclaré à Marseille « n’avoir jamais veu des subjets plus zellés à son service »[[16]](#footnote-16). Il est en outre apparemment si satisfait de l’entrée d’Aix-en-Provence et du *Discours sur les arcs triomphaux* publié par la suite qu’il en gratifie l’auteur d’une charge de procureur-général à la chambre des comptes de la ville. Et comme le rapporte Jean Pitton dans son *Histoire de la ville d’Aix*, il aurait aussi

dit tout hautement qu’il avoit esté receu en Gentil-homme dans Arles, en Seigneur par les Marseillois, mais en Dieu par sa bonne Ville d’Aix[[17]](#footnote-17).

Que les consuls de Marseille n’aient, eux, pas jugé bon de commanditer une relation officielle de l’entrée du roi dans leur ville a dès lors de quoi surprendre[[18]](#footnote-18). Certes l’entrée marseillaise n’a pas eu l’éclat de celles d’Arles ou d’Aix-en-Provence et les consuls ont pu vouloir taire ce qui risquait de passer pour une carence de la municipalité. Généralement parlant, Marseille ne semble pas du reste avoir fait cas de la commémoration livresque des entrées ou des réceptions royales. Ainsi l’arrivée de Marie de Médicis dans la ville en 1600 n’a pas davantage donné lieu à de relation officielle des faits. Comme le suppose Daniel Vaillancourt, « c’est peut-être dans la tradition de la ville, fière de son indépendance, de ne pas se montrer sujette »[[19]](#footnote-19). En effet, reconnue « terre adjacente » par les clauses des « Chapitres de Paix » accordés en 1257 par le comte de Provence et garantis depuis par les souverains français, Marseille continue d’entretenir des velléités d’autonomie, pour ne pas dire d’indépendance. Velléités qui ont, en février 1591, conduit Charles de Casaulx à proclamer la ville république indépendante et qui sont à l’origine des défis de plus en plus insolents à l’autorité royale qui se multiplient avec l’arrivée au pouvoir des Valbelle à la mort d’Henri IV[[20]](#footnote-20).

Aussi, malgré les protestations habituelles de fidélité des consuls marseillais, le cérémonial même de la présentation au roi des clés de la ville et du cahier des privilèges est-il en fait lourd de sous-entendus désagréables pour le monarque. En effet c’est littéralement coincé dans le ravelin entre les deux guichets de la porte Réale[[21]](#footnote-21), que Louis XIII doit, comme François Ier et Charles IX avant lui, reconnaître ces prérogatives de la ville qui limitent son autorité. Et cela alors que ses campagnes militaires ont précisément pour objectif de consolider son pouvoir, non seulement en réprimant les soulèvements en tous genres de ses sujets révoltés, mais aussi en maillant les villes traversées dans une sorte de réseau de contrôle, l’entrée dans la ville entrant alors dans cette stratégie de sujétion à sa volonté. Or, à Marseille, il n’y a pas de dérive absolutiste de l’entrée. Bien au contraire, le rituel continue d’affirmer la volonté d’indépendance de la ville et sa résistance au pouvoir.

**Esprit de clocher, quand tu nous tiens...**

Ce sont ces prétentions de Marseille et le danger qu’elles font courir à la province comme au royaume que Chasteuil ne se fait pas faute de remémorer dans sa relation de l’entrée d’Aix-en-Provence. C’est qu’une sourde rivalité oppose la ville parlementaire et aristocratique à sa voisine côtière et marchande et que l’occasion se présente enfin de marquer des points. Comme le veut le programme, les deux villes rivales ont été représentées sur deux tableaux placés l’un à côté de l’autre sur le piédestal des statues de César et d’Octave qui ornent, avec celles de Sexte et de Marius, la façade du second arc de triomphe dressé devant la porte des Augustins. La mention de la fondation d’Aix par Sexte entraîne alors, en guise de commentaire, une citation de l’érudit local, Louis Gallaup de Chasteuil, le propre père de notre auteur, comme quoi « [c]e fut [...] pour laisser un gouvernail imperieux au Royaume dompté, & pour la paix & l’appuy de Marseille »[[22]](#footnote-22). Ailleurs l’allusion à la prise de Marseille par Alphonse d’Aragon en 1423 sert, cette fois, à Chasteuil de prétexte pour mentionner le secours prêté par Aix à sa voisine et préciser que l’Aragonais ne s’est emparé de la ville qu’en « mani[ant] traitreusement la perfide lacheté de quelques habitans de Marseille »[[23]](#footnote-23). On ne saurait plus clairement souligner les faiblesses et les trahisons de la cité phocéenne, dont Chasteuil signale aussi la toute dernière lors

que mondit Seigneur [le duc de Guise] [la] reprint miraculeusement à son arrivee sur le point que la perfidie la vendit à l’Espagnol, du salut de laquelle dependoit celuy de toute la Province, & d’une bonne partie du reste de l’Estat[[24]](#footnote-24).

Trente ans plus tôt, en novembre 1595, la ville a en effet cherché un appui auprès de l’Espagne et seul l’assassinat de Casaulx par Pierre de Libertat en février 1596 a permis aux troupes françaises d’entrer dans la ville avant l’arrivée des galères espagnoles. Pour mieux l’opposer à Marseille, Chasteuil insiste bien entendu à plusieurs reprises sur l’inaltérable fidélité d’Aix à la Couronne pendant les troubles.

Ce ne sont pas les dispositions séditieuses de Marseille qu’Arles choisit, elle, de mettre en évidence lors de l’entrée de Louis XIII, mais bien plutôt l’écrasement des villes du bas Languedoc par les troupes royales, Montpellier, certes, mais surtout Nîmes, avec laquelle elle entretient des rapports conflictuels depuis les guerres de religion. En effet, comme l’a montré, en avril 1593, la prise du fort de Trinquetaille, aux portes de la Camargue, le prosélytisme de la cité huguenote, la puissance de la Réforme dans le Languedoc voisin représentent un danger extérieur bien réel pour Arles, qui, passée à la Ligue dans les années 1590-1595, a expulsé ses propres réformés et servi de refuge aux évêques nîmois[[25]](#footnote-25). Aussi est-ce « à genoux » et « demand[ant] le pardon & la vie »[[26]](#footnote-26) que Saxy choisit d’évoquer dans sa relation les deux villes rebelles désormais privées de force par la victoire royale. En revanche, rien à craindre de Marseille, avec laquelle Arles a même été, dans les années 1590, la dernière grande ville provençale restée aux mains des catholiques zélés. Aussi Saxy se tait-il sur un passé également compromettant pour les deux villes.

Mais c’est aussi culturellement qu’Arles s’oppose à Nîmes, également riche en vestiges du passé. Si Arles est encore siège épiscopal, la capitale de la Provence est désormais Aix, où résident le gouverneur et l’intendant, et où se trouvent également le Parlement et l’Université. D’où l’importance que peut revêtir pour la cité camarguaise son patrimoine antique, source unique d’un rayonnement que lui dispute constamment Nîmes et qui est devenu, devant la montée du pouvoir monarchique, une « voie privilégiée de l’affirmation identitaire » pour les villes du royaume[[27]](#footnote-27). Aussi la décoration du quatrième arc de triomphe érigé dans la ville pour l’entrée de Louis XIII est-elle tout particulièrement significative. Alors que les autres arcs évoquent les divers moments du mythe de Persée et d’Andromède, le tableau posé sur la table d’attente du quatrième arc représente un amphithéâtre antique où se déroulent des jeux, tandis que Saxy rappelle dans son commentaire que

le Roy a fait surgir ceste belle & profitable fontaine de ses liberalitez royales, comme nous avons desja remarqué en la fabrique de nos temples, au dessein de nos places publiques, & en la construction de nos murailles[[28]](#footnote-28).

N’est-ce pas là une allusion transparente à la controverse qui oppose Arles et Nîmes sur les mérites respectifs de leurs amphithéâtres gallo-romains[[29]](#footnote-29) et l’aide apportée par la royauté (et notamment François Ier) à la mise en valeur du patrimoine archéologique des deux cités concurrentes ?

**Vivent la Provence et les Provençaux !**

Signe, à Marseille, d’un particularisme jaloux, l’entrée offerte à Louis XIII est donc l’occasion, à Aix-en-Provence comme à Arles, de règlements de comptes provoqués par des rivalités économiques, des luttes de prestige ou des antagonismes confessionnels entre villes voisines. Mais elle est encore et surtout, en dépit d’un monarchisme de façade, le prétexte à une défense et illustration de l’identité provençale, qui trouve sa plus belle expression dans le programme et la relation par Chasteuil de l’entrée aixoise. C’est en effet autour d’une mise en rapport constante des qualités du roi et des vertus et hauts faits des grands personnages de l’histoire de la Provence, dont les figures ornent la façade des architectures éphémères, que s’articule le parcours iconographique de l’entrée. Mais l’équilibre conceptuel du programme est rompu dans le *Discours sur les arcs triomphaux* par l’insertion de longs commentaires narratifs sur les grandes heures de l’histoire de la Provence et, entre autres, sur les nombreuses occasions où elle s’est portée au secours de ses rois et les avantages qu’elle en a retirés. Aussi le tableau du septième arc de triomphe représente-t-il la ville d’Aix

non plus bas prosternée devant sa Majesté, mais telle que la fole rebellion des Monts & des Roches de Thessalie vid sortir Minerve armée pour la querelle des Cieux[[30]](#footnote-30).

Élevée pour sa valeur guerrière au rang des Olympiens, comparée également à Rome[[31]](#footnote-31), dont la puissance se soumit le monde, la ville peut traiter d’égal à égal. L’éloge du roi est devenu auto-valorisation de la ville.

Chasteuil se livre aussi à un long panégyrique de la poésie et de la culture provençales d’autant plus nécessaire à ses yeux que, prise de court par l’arrivée subite du monarque, la ville n’a pas eu le temps de faire ériger le théâtre de verdure où un vieux troubadour devait saluer le royal visiteur en provençal. Non content de reproduire le texte de cette adresse, notre auteur se lance également dans une défense de la langue provençale que menace une diffusion croissante du français à Marseille comme à Aix-en-Provence. Corollaire, entre autres, des efforts du pouvoir pour intégrer la province, cette expansion est visiblement ressentie comme un empiétement supplémentaire de l’autorité sur le particularisme local. D’où sa détermination à rappeler que le provençal est la source des autres langues vernaculaires du pourtour méditerranéen et que les plus illustres seigneurs de jadis s’en sont servi pour composer des vers. Aussi est-ce à bon droit que Chasteuil peut affirmer que « c’est des ruines de [leurs] ouvrages superbes, que la France, l’Italie, & l’Espagne ont si glorieusement élevé des Temples aux Muses »[[32]](#footnote-32). Que la Provence ait depuis Théodose perdu toute hégémonie culturelle n’enlève rien au fait que la province a été le lieu véritable de la *translatio studii*, le berceau de la Renaissance des Muses en Europe.

Plaidoyer en faveur de la langue et de la culture provençales, évocation de la grandeur du passé de la ville, rappel des services rendus et des privilèges obtenus, la relation de Chasteuil en vient à modifier la perspective de l’entrée et à faire de la ville d’Aix le personnage principal au détriment de la figure royale, destinataire d’un éloge qui n’est plus tout à fait le sien. À la description d’un parcours vécu, celui du déplacement du roi dans la ville, se substitue celui d’un parcours imaginaire, plus polémique, qui semble reléguer l’éloge du roi au second plan.

\*\*\*

Alors que la tendance, en ce premier XVIIe siècle, est de plus en plus, dans le programme des entrées solennelles, à l’effacement de la ville devant l’éloge du roi, les entrées offertes à Louis XIII par Marseille, Arles et Aix-en-Provence à l’automne 1622 n’ont de cesse d’affirmer l’irréductible différence, sinon indépendance, de la ville et de la province tout entière devant la montée du pouvoir royal et la perte accentuée de leur propre substance politique. Si Arles accepte de jouer le jeu de la ville soumise et offre au roi une entrée modèle, Aix et Marseille trouvent dans l’affirmation du particularisme local le moyen d’une résistance symbolique à l’empiètement politique et culturel du pouvoir sur la province.

Aussi est-ce par le biais de l’entrée et la manipulation de son rituel que, quarante ans plus tard, Louis XIV marquera sa volonté de mettre fin à l’insoumission provençale et plus particulièrement marseillaise. Pour que ses habitants « n’oubliassent de leur vie leur révolte, & qu’ils vissent des marques visibles de leur châtiment »[[33]](#footnote-33), le jeune roi choisit, le 2 mars 1660, d’entrer dans Marseille non pas par la traditionnelle porte Réale[[34]](#footnote-34) qu’il fait démolir, mais par une brèche pratiquée à même les remparts de la ville. À Arles, en revanche, Louis XIV accepte de se plier au protocole même s’il a expressément défendu une entrée fastueuse « voulant estre receu par tout sans bruit, sans grandes dépenses »[[35]](#footnote-35), tandis qu’à Aix-en-Provence, il refuse la présentation des clés et du dais à l’entrée de la ville. En s’emparant ainsi de l’initiative du rituel, en le modifiant à son gré, avant de faire faire ses entrées par autrui, ainsi les ducs de Berry et de Bourgogne lors du séjour provençal de mars 1701, le geste de Louis XIV permet de prendre la mesure du rôle joué par les formes symboliques dans les rapports de force de la monarchie et des pouvoirs locaux.

Marie-Claude Canova-Green

Goldsmiths, Université de Londres

1. Le 10 et 11 juin 1622, la population de Nègrepelisse a ainsi été passée au fil de l’épée et la ville incendiée. Voir *Le Grand et Juste Chastiment des Rebelles de Negrepelisse. Mis & taillez en pièces, & leur ville reduite à feu & à sang, Par l’armee Royale de sa Majesté le 10. & 11. Juin 1622*. Paris: Pierre Rocolet, 1622. [↑](#footnote-ref-1)
2. Wagner, Marie-France et Vaillancourt, Daniel. *Le Roi dans la ville. Anthologie des entrées royales dans les villes françaises de province (1615-1660)*. Paris: Honoré Champion, 2001, p. 165. [↑](#footnote-ref-2)
3. Sur cette mise en réserve de la force, voir Marin, Louis. *Le Portrait du roi*. Paris: Éditions de Minuit, 1981, p. 11. [↑](#footnote-ref-3)
4. *Les Submissions faictes au Roy par le sieur Duc de Rohan, & par les Deputez de ceux de la Religion pretenduë Reformee du bas Languedoc. Avec la publication de la Paix, & entree du Roy dans Montpellier*. Paris: Vve Abraham Saugrain, 1622, pp. 7-8. [↑](#footnote-ref-4)
5. « Le *sieu*r de Cabanes, premier consul, prenant la parolle luy rendit action de graces de ce qu’il avoit plu à Sa Ma*jes*té de venir gratiffier cette ville de l’honneur de sa presence » (Marie-Claude Canova-Green, éd. « Discours abrégé de l’Entrée du Roy Louis 13. En sa ville de Marseille le 8. Novembre 1622 », *XVIIe siècle*, 53e année, 212 (juillet-septembre 2001), p. 528). [↑](#footnote-ref-5)
6. Bourde André, « La Provence Baroque (1596-1660) », dans Baratier, Édouard, éd. *Histoire de la Provence*. Toulouse: Éditions Privat, 1969, p. 269. [↑](#footnote-ref-6)
7. Je me permets de renvoyer ici à ma propre étude, « Révolte et imaginaire : les entrées de Louis XIII dans les villes du midi de la France (1622-1623) », *XVIIe siècle*, 53e année, 212 (juillet-septembre 2001), pp. 429-439. [↑](#footnote-ref-7)
8. Du Chesne, André. *Antiquitez et Recherches de la Grandeur & Majesté des Roys de France*. Paris: Jean Petit-Pas, 1609, p. 490. [↑](#footnote-ref-8)
9. Géliot, Annibal. *La Voye de laict, ou le chemin des Heros au Palais de la Gloire. Ouvert à l’entree triomphante de Louys XIII. Roy de France & de la Navarre en la cité d’Avignon le 16. Nov. 1622*. s.l.n.d., p. 213. [↑](#footnote-ref-9)
10. Louis Marin, p. 41. [↑](#footnote-ref-10)
11. Gallaup de Chasteuil, Jean. *Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d’Aix à l’heureuse arrivée de tres-Chrestien, tres-Grand, & tres-Juste Monarque Louys XIII. Roy de France, & de Navarre*. Aix: Jean Tholosan, 1623, p. 36. [↑](#footnote-ref-11)
12. Saxy, Pierre. *Entrée de Loys XIII. Roy de France & de Navarre, dans sa ville d’Arles, le vingt-neufiesme Octobre mil six cens vint-deux*. Avignon: Jean Bramereau, 1623, p. 25. [↑](#footnote-ref-12)
13. *Discours abrégé*, p. 523, p. 526. [↑](#footnote-ref-13)
14. C’est le cas pour l’entrée d’Aix-en-Provence et très certainement aussi pour celle d’Arles, comme le laisse entendre l’avis « Au lecteur » de la relation de Saxy « Ce n’est point par dessein que j’ay permis à tout le monde jetter l’œil sur cest ouvrage [...] : c’est par commandement, car je n’esperoy pas tant de moy mesme, que de pouvoir faire une production de mon esprit qui te fut agreable », n.p.). [↑](#footnote-ref-14)
15. *Entrée de Loys XIII*, p. 13. [↑](#footnote-ref-15)
16. *Discours abrégé*, p. 527. [↑](#footnote-ref-16)
17. Pitton, Jean. *Histoire de la Ville d’Aix capitale de la Provence*. Aix: Charles David, 1666, p. 371. [↑](#footnote-ref-17)
18. La seule relation existante est une relation manuscrite visiblement conçue comme mémoire et conservée dans les archives du bureau de la ville en vue d’établir un précédent en matière de cérémonial et de servir de référence lors de futures entrées (Archives municipales de Marseille, Cérémonial de la Ville (1622), AA 67, fol. 974-980). [↑](#footnote-ref-18)
19. Vaillancourt, Daniel. « Malaise dans la cérémonie : Marie de Médicis à Marseille », dans Canova-Green, Marie-Claude et Andrews, Jean, éds. *Writing Royal Entries in Early Modern Europe*, éds. Turnhout: Brepols, 2013, p. 293. [↑](#footnote-ref-19)
20. Sur l’histoire de Marseille, voir Baratier, Édouard. *Histoire de Marseille*. Toulouse: Privat, 1973, ainsi que Pillorget, René. *Les Mouvements insurrectionnels de Provence entre 1596 et 1715*. Paris: Éd. A. Pedone, 1975. [↑](#footnote-ref-20)
21. Rappelons qu’une statue à la mémoire de Pierre de Libertat, celui-là même qui avait assassiné le dictateur Casaulx en février 1596, y avait été placée et que son socle portait l’inscription insolente *Libertat sic datus urbi*, comme si Libertat avait été le véritable libérateur de la ville. [↑](#footnote-ref-21)
22. *Discours sur les arcs triomphaux*, p. 10. [↑](#footnote-ref-22)
23. *Discours sur les arcs triomphaux*, p. 37. [↑](#footnote-ref-23)
24. *Discours sur les arcs triomphaux*, p. 35. [↑](#footnote-ref-24)
25. Voir notamment les études de Philippe Rigaud, « Arles de 1481 à 1588 », et de Bruno Bourjac, « La Ligue arlésienne », dans Rouquette,Jean-Maurice, éd. *Arles : histoire, territoires et cultures*. Paris: Imprimerie nationale, 2008, pp. 479-484 et pp. 485-494. [↑](#footnote-ref-25)
26. *Entrée de Loys XIII*, p. 39. [↑](#footnote-ref-26)
27. Voir Luciani, Isabelle et Sarah Mollicone. « Création et vie littéraire », dans *Arles : histoire, territoires et cultures*, p. 766. [↑](#footnote-ref-27)
28. *Entrée de Loys XIII*, p. 39. [↑](#footnote-ref-28)
29. Notamment la dispute entre l’érudit nîmois Poldo d’Albenas, auteur d’un *Discours historial de l’antique et illustre ville de Nîmes* (1560), et Lantelme de Romieu, auteur, lui, d’une *Histoire des antiquités d’Arles* (1574). Outre l’étude d’Isabelle Luciani et de Sarah Mollicone précédemment citée, voir aussi celle d’Estelle Rouquette, « Entre mémoire et musée, l’émergence de la notion de patrimoine », pp. 725-738. [↑](#footnote-ref-29)
30. *Discours sur les arcs triomphaux*, p.53. [↑](#footnote-ref-30)
31. *Discours sur les arcs triomphaux*, p. 7. [↑](#footnote-ref-31)
32. *Discours sur les arcs triomphaux*, p. 18. [↑](#footnote-ref-32)
33. Montpensier, Anne Marie Louise d’Orléans, duchesse de. *Mémoires*. Amsterdam: Jean-Frédéric Bernard, 1730, t. 4, p. 213. [↑](#footnote-ref-33)
34. Cette décision du roi révèle à quel point la monarchie a pu ressentir comme une humiliation le cérémonial même de l’entrée marseillaise, ainsi qu’il transparaît d’une lettre du chevalier de Clerville au cardinal Mazarin peu après l’entrée en armes dans la ville du duc de Mercœur, le gouverneur de la province, le 21 janvier : « Son Altesse a fait incontinant après mon retour en cette ville travailler à la démolition de cette orgueilleuse porte qui faisait jurer les Roys entre deux guichets et qui a si fièrement porté, huit ans durant, cette inscription scandaleuse qu’on a fait oster depuis huit jours » (cité par Tavernier, Félix-L. « La Porte reale », *Marseille*, 128-129 (1er semestre 1982), pp. 24-29). Les Marseillais avaient en effet fait apposer au-dessus d’un buste de Louis XIV la devise *sub cuius imperio summa libertas*. Autre des punitions infligées à la ville et à « sa populace indisciplinée et trop fière » (*ibid.*), les matériaux de la porte Réale seront réutilisés pour la construction du fort Saint-Nicolas à l’entrée du port, dont les canons seront tournés, de manière significative, à la fois vers le large et vers la ville. [↑](#footnote-ref-34)
35. Bouche, Honoré. *La Chorographie ou Description de Provence, et l’histoire chronologique du mesme pays*. Aix: Charles David, 1664, t. 2, p. 1026. [↑](#footnote-ref-35)